www.voceperlapace.ch

Initiative populaire fédérale
"Pour la protection des droits humains par des sanctions contre les crimes internationaux (Initiative Droits Humains)"

Publiée dans la Feuille fédérale le xx.xx.xxxx. Les citoyennes et citoyens suisses soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu des articles 34, 136, 139 et 194 de la Constitution fédérale et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 68s.):

La Constitution[1] est modifiée comme suit:

Texte provisoire
12.11.2025

Art. 54a Protection des droits humains **par** des sanctions contre les crimes **internationaux**.

[1] Dans le cadre de sa politique étrangère, la Confédération promeut le respect et la protection des droits humains, du droit international humanitaire et de la dignité humaine**, y compris celles et ceux qui les défendent**. Elle s'engage activement contre l'impunité pour les crimes les plus graves préoccupant la communauté internationale.

[2] La Suisse n'accorde pas d'immunité juridique aux personnes, même titulaires de fonctions publiques ou de charges étatiques, poursuivies ou condamnées par une cour ou un tribunal international pour crimes de guerre, crimes contre l'humanité, génocide ou crime d'agression, conformément au droit international contraignant.

[3] La loi règle les mesures nécessaires pour que la Suisse:

a. collabore avec les autorités judiciaires internationales et exécute leurs mandats;
b. empêche l'entrée sur le territoire suisse de personnes poursuivies ou condamnées pour de tels crimes par des autorités judiciaires reconnues;
c. gèle et saisisse, dans les limites du droit international, les avoirs de ces personnes situés en Suisse;
d. suspende ou empêche toute forme substantielle de coopération scientifique, culturelle, militaire, éducative ou économique, ainsi que toute activité susceptible de contribuer au financement, au blanchiment de fonds ou au soutien logistique de personnes, d'autorités étatiques ou de personnes morales directement impliquées dans des crimes internationaux graves, **même à l'étranger et** même en l'absence d'une condamnation formelle, lorsqu'il existe de graves indices reconnus au niveau international ou des mesures prises par des organes internationaux compétents;
e. tienne compte du respect du droit international humanitaire et des droits humains dans ses relations bilatérales et multilatérales.

[4] À titre exceptionnel, la Confédération peut autoriser des dérogations temporaires à des fins humanitaires, de médiation ou de paix, à condition qu'elles ne compromettent pas le principe de l'absence d'impunité.

Art. 197 n. 17[2]

17. Disposition transitoire ad Art. 54a (Protection des droits humains **par** des sanctions contre les crimes **internationaux**)

L'Assemblée fédérale édicte les dispositions d'exécution de l'Art. 54a cinq ans au plus tard après l'acceptation desdits articles par le peuple et les cantons. Si les dispositions d'exécution n'entrent pas en vigueur dans ce délai, le Conseil fédéral les édicte sous la forme d'une ordonnance et les met en vigueur à cette échéance. L'ordonnance a effet jusqu'à l'entrée en vigueur des dispositions édictées par l'Assemblée fédérale.

[1] RS 101
[2] Le numéro définitif de la présente disposition transitoire sera fixé par la Chancellerie fédérale après le scrutin.

Seuls les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière fédérale dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main. Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'une initiative populaire est punissable selon l'article 281 respectivement l'article 282 du code pénal.

Canton:			N° postal:	Commune politique:		
	Nom (écrire de sa propre main et si possible en majuscules)	Prénom (écrire de sa propre main et si possible en majuscules)	Date de naissance (jour/mois/année)	Adresse exacte (rue et numéro)	Signature manuscrite	Contrôle (laisser en blanc)
1						
2						
3						
4						
5						

BROUILLON
v.033 c
copies provisoires en italien, allemand et français sur www.ias-capriasca.ch/iniziativa
et www.voceperlapace.ch Info: Marco Rudin, Cagiallo, +41 79 489 46 32, marco2@marcorudin.ch

Le comité d'initiative, composé des auteurs de celle-ci désignés ci-après, est autorisé à retirer la présente initiative populaire par une décision prise à la majorité absolue de ses membres ayant encore le droit de vote: **Sofia Alberti**, via xxx, 69xx xxx - **Paolo Bernasconi**, via xxx, 69xx xxx - **Riccardo Bocco**, Route du Petit-Lullier 3, 1254 Jussy - **Andreas Cerny**, via xxx, 69xx xxx - **Kaj Klaue**, Via Emilio Maraini 114, 6942 Savosa - **Francesca Machado-Zorrilla**, via xxx, 65xx xxx - **Georges Martin**, Chemin de la Chapelle 14, 1955 Mayens-de-Chamoson - **Francine Rosenbaum**, via xxx, 6850 xxx - **Marco Rudin**, ra Stràda da Müralta 20, 6955 Cagiallo - **Marco Sassòli**, Chemin de Vert-Pré 6, 1213 Petit-Lancy - **Josef "Beppe" Savary-Borioli**, Alla Ganna 1, 6662 Russo - **Carlo Sommaruga**, 11 Bd des Philosophes, 1205 Genève - **Philip Stolkin**, Schwanengasse 9, 3011 Bern - **Lucia Tramèr**, via xxx, 71xx Disentis -

Etat au 26.10.2026

Ce formulaire – même partiellement rempli – est à renvoyer aussi vite que possible à:
Iniziativa Diritti Umani, Via xxx, 6900 Xxxxxx

Expiration du délai imparti pour la récolte des signatures: **xx.xx.xxxx**

LAISSER EN BLANC

Le / La fonctionnaire soussigné/e certifie que les _____ signataires de l'initiative populaire dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.

Le/la fonctionnaire compétent/e pour l'attestation (signature manuscrite et fonction officielle)

Lieu: Date:

Signature manuscrite: Fonction officielle:

Sceau:

Comité d'initiative



Prof RICCARDO BOCCO

Professeur émérite de sociologie politique au Département d'anthropologie et de sociologie de l'IHEID à Genève, et expert du Moyen-Orient reconnu à l'échelle internationale.
Il a enseigné au Graduate Institute pendant plus de 35 ans. Il a vécu de nombreuses années au Proche-Orient, en se concentrant sur la Jordanie, Israël/Palestine et le Liban, et s'est spécialisé dans les conflits, le state-building, l'aide humanitaire et la mémoire collective. Ses recherches les plus récentes explorent les relations entre la violence, la mémoire et le cinéma dans la reconstruction des identités pendant et après les conflits.



Prof MARCO SASSÒLI

Professeur honoraire à l'Université de Genève, où il a enseigné le droit international jusqu'à sa retraite en 2024, et professeur associé à l'Université du Québec à Montréal, il est commissaire et membre du comité exécutif de la Commission internationale de juristes. Ancien collaborateur du CICR pendant plus de dix ans, jadis président du conseil de fondation de Geneva Call et directeur de l'Académie de droit international humanitaire et des droits humains à Genève, il est l'un des plus grands experts en droit international humanitaire



GEORGES MARTIN

Ancien ambassadeur de Suisse et ancien Secrétaire d'État adjoint du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE). Au service de la diplomatie suisse pendant près de quarante ans, il a occupé divers postes en Afrique du Sud, en Indonésie, au Kenya, au Canada et en France, ainsi qu'à la tête du Centre d'analyse et de prospective et de la Division de la politique de sécurité internationale à Berne. Défenseur convaincu de la neutralité et du droit international, il s'engage aujourd'hui pour la protection des droits humains et la justice internationale.



Prof Dr h.c. Me PAOLO BERNASCONI

BROUILLON
Ancien procureur, ancien conseiller du Conseil de l'Europe, de l'OCDE et de l'UE. Enquêteur spécial, expert juridique permanent et conseiller scientifique des cantons, Confédération, organisations internationales et gouvernements. Consultant anti-corruption et anti-blanchiment. Membre du comité directeur de Transparency International, International Society of Social Defence, Institute of International Humanitarian Law et autres. Membre honoraire du CICR. Fondateur de la Fondation pour les Droits Humains. Promoteur du Festival du film sur les Droits Humains.



Me CARLO SOMMARUGA

BROUILLON Politicien suisse membre du Parti socialiste. Avocat de formation, il a été membre du Conseil national de 2003 à 2019 et siège depuis 2019 au Conseil des États pour le Canton de Genève. Il s'est distingué par son engagement en faveur des Droits Humains, de la justice sociale, des loyers et de la politique étrangère. Il est également président de l'Association suisse des locataires. Il allie expérience politique et sensibilité aux questions humanitaires.



FRANCESCA MACHADO-ZORRILLA

Médiatrice familiale et animatrice socioculturelle, ancienne Conseillère communale à Locarno, dès toujours je suis engagée dans la défense des Droits Humains, la protection des plus vulnérables et la préservation de l'environnement. Je préside l'association Un Mondo di Colori, qui encourage le dialogue interculturel et l'inclusion sociale entre citoyens et citoyennes suisses et étrangers / étrangères. Je fais également partie du comité international de L'AMAP – Association Amitié des Peuples du Monde, qui promeut la solidarité, l'éducation et les échanges culturels à travers le monde. Je crois en un monde fondé sur le respect des Droits Humains.



Me LUCIA TRAMÈR

BROUILLON
Avocate et militante des droits humains.
Outre son engagement professionnel, elle a fait partie d'associations de protection de l'environnement et a été membre du conseil communal de Minusio.
Depuis 10 ans, elle s'engage, en tant que membre d'une ONG basée en Suisse, au Conseil des droits de l'homme à Genève et dans des projets liés à l'énergie solaire, à la santé publique et à la culture sur le terrain, en particulier en coopération avec le peuple du Sahara occidental. Depuis 2019, elle collabore avec le Festival des droits humains de Lugano, proposant des films et des débats sur la culture et la lutte pour le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui.



FRANCINE ROSENBAUM

Ethnologopédiste et formatrice en ethnoclinique, elle est reconnue pour sa contribution pionnière dans le domaine des migrations et du plurilinguisme.
Engagée dans l'accueil des enfants de migrants, elle a radicalement transformé l'approche des troubles du langage et de la communication attribués au plurilinguisme.
Elle est l'auteure de nombreux essais, dont "Les Humiliations de l'exil. Les pathologies de la honte chez les enfants migrants" (Fabert Eds, 2012), et est aujourd'hui active au sein de l'association Mendrisiotto Regione Aperta.



Me PHILIP STOLKIN

Philip Stolkin, c/o Solidarité sans frontières, Schwanengasse 9, Bern, a fait ses études à Zurich et à Berlin. Il a d'abord travaillé au centre de conseil pour demandeurs d'asile de Zurich ZAB, puis au cabinet d'avocats Homburger; il a également été responsable syndical et s'occupait, déjà principalement d'affaires judiciaires. Depuis une trentaine d'années, il œuvre en tant qu'avocat contentieux, principalement dans le domaine des procès stratégiques, ainsi que dans les affaires de responsabilité civile, pénales et relatives aux droits de l'homme. Il a remporté cinq victoires à Strasbourg et a déposé plus de 300 recours devant le Tribunal fédéral. Il a également déposé, en Suisse, une plainte pénale contre le président d'Israël.

Team, supporters, arguments, actualités: www.voceperlapace.ch

Comité d'initiative



PD Dr Med KAJ KLAUE

Privat-docent en chirurgie orthopédique de l'Université de Berne. A mené et dirigé de nombreux projets dans le domaine de la chirurgie expérimentale et dans le développement de techniques chirurgicales. Dans son activité clinique a parrainé plusieurs dizaines de collègues du monde entier dans le cadre de leur spécialisation clinique. Conseiller Communal et représentant des Verts tessinois au comité national des Verts suisses. Défend un «service public» fort dans les domaines de la médecine et des transports.



Prof Dr Med ANDREAS CERNY

BROUILLON
Infectiologue et hépatologue, directeur médical du centre d'hépatologie de Lugano (Epatocentro Ticino), médecin accréditée en médecine interne à la Clinica Luganese Moncucco, membre ordinaire du « human medicines expert committee » HMEC de Swissmedic, ancien chef du service de médecine interne de l'hôpital régional de Lugano, ancien chef adjoint du service de médecine interne de l'Inselspital de Berne.



Dr Med BEPPE SAVARY

BROUILLON Médecin FMH en médecine générale et d'urgence, actif depuis plus de quarante ans dans la vallée d'Onsernone. Fondateur du Centro Sociale Onsernonese, il a consacré sa vie à garantir des soins de proximité et une assistance intégrée dans l'une des régions les plus isolées du Tessin. Il a été médecin de secours alpin, président de la commission médicale des services d'ambulance tessinois et figure de référence pour son engagement social et politique dans le domaine de la santé publique. Député au Grand Conseil, il poursuit aujourd'hui encore son activité médicale, symbole de résistance et de dévouement à la région.



SOFIA ALBERTI

Activiste italo-tessinoise, coprésidente de l'association Future in Peace – Diritti umani e giustizia internazionale (Droits humains et justice internationale) et initiatrice de l'initiative populaire fédérale Droits Humains. Après avoir travaillé pendant de nombreuses années dans le secteur de l'hôtellerie en Italie, en Suisse et en Égypte, elle a choisi de se consacrer entièrement à l'action humanitaire, s'engageant concrètement dans le soutien aux communautés vulnérables.
Animée par un profond sens de la justice et des responsabilités, elle promeut des projets en faveur de l'éducation, de la paix et de la protection des droits Humains.



MARCO RUDIN

Ingénieur ETH, informaticien à la retraite, homme politique et militant.
Élu au Conseil Communal de Capriasca, membre du Comité et de la Direction des Verts du Tessin.
Engagé depuis des décennies en faveur de la santé, de l'environnement, de la justice sociale, de la transparence, du service public, de la santé publique sociale et des droits humains. Coordinateur de l'initiative populaire fédérale Droits humains.

Team, supporters, arguments, actualités: www.voceperlapace.ch